



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Décembre 2012 : nouvelle hausse saisonnière du chômage

**Le chômage dans le canton de Vaud progresse de 0.3 point, atteignant un taux de 5.1% à la fin du mois de décembre 2012. Les professions de la construction subissent les plus importantes variations mensuelles, avec une augmentation de 597 chômeurs.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud se chiffre à 19'065, soit 1'139 personnes de plus que le mois précédent (+6.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup>, qui suit la même évolution, augmente de 906 personnes (+3.8%) pour se fixer à 24'961.

Au cours du mois de décembre, les ORP vaudois ont inscrit 2'831 nouveaux demandeurs d'emploi (-20.3% en un mois) et annulé 1'925 dossiers (-26.7% en un mois), dont 1'093 pour le motif de retour à l'emploi.

Cette remontée du chômage s'explique par le ralentissement saisonnier des professions de la construction qui affichent, par rapport au mois dernier, une hausse des effectifs des "maçons, peintres, monteurs électriciens" (+301 chômeurs) et des "autres métiers du bâtiment" (+296).

Au niveau des régions, avec 0.6 point de plus qu'au mois de novembre 2012, le district de l'Ouest lausannois enregistre la plus forte progression de taux de chômage et affiche ce mois le taux le plus élevé du canton (6.6%). En termes d'effectifs, les plus importantes augmentations ont été observées dans les districts du Jura-Nord vaudois (+228 chômeurs), de l'Ouest lausannois (+191) et de Lausanne (+190).

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2'626, en hausse de 34 personnes en un mois (+1.3%) et en baisse de 51 personnes en un an (-1.9%).

**A noter que le canton de Vaud rassemble à lui seul 84% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.4%.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 janvier 2013

Renseignements : DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - [roger.piccand@vd.ch](mailto:roger.piccand@vd.ch)

**NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi) (rubrique Statistiques)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).